Paris, le 7 novembre 2025



Sensibilisation aux appels et interventions de faux policiers, gendarmes ou douaniers Suite à la fuite des données personnelles des licenciés de la Fédération Française de Tir

Les données personnelles accessibles en ligne sont régulièrement utilisées par des délinquants pour se faire passer auprès de leurs victimes pour le représentant d'un organisme familier (banque, assurance, opérateur téléphonique) ou un membre des forces de l'ordre (police, gendarmerie, douanes).

L'attaque informatique subie entre le 18 et le 20 octobre 2025 par la FFTir représente un risque pour nos licenciés. Elle est l'occasion de rappeler que :

- La police, la gendarmerie ou la douane ne vous appellera jamais pour venir chez vous récupérer vos armes à la suite de la fuite des données de licenciés de la FFT;
- La police, la gendarmerie ou la douane ne viendra jamais spontanément chez vous pour récupérer vos armes à la suite du piratage de la FFTir.

## En cas d'appel:

- 1. **Ne donnez aucune information personnelle**, notamment sur votre rythme de travail, vos congés ou vos périodes de présence au domicile ;
- 2. Notez le numéro qui s'affiche sur votre écran ;
- 3. Après avoir raccroché, **appelez le 17** pour informer le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie la plus proche.

<u>Si quelqu'un se présente chez vous</u>, prétend appartenir aux forces de l'ordre et venir récupérer vos armes pour donner suite à la fuite des données de la FFTir :

- 1. **N'ouvrez pas la porte** et demandez à voir la carte professionnelle (format carte de crédit, avec une photo d'identité) ;
- 2. Un membre des forces de l'ordre serait soit en tenue, soit en civil avec un brassard (ex. : « POLICE ») comprenant un numéro d'identification à 6 chiffres ;
- 3. **Appelez le 17** pour informer le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie la plus proche.